

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE

A/BUR/35/1
12 septembre 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/
FRANCAIS

Trente-cinquième session
BUREAU

ORGANISATION DE LA TRENTE-CINQUIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE
GENERALE, ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET REPARTITION DES QUESTIONS
INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

Mémoire du Secrétaire général

SOMMAIRE

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1 - 3	2
II. ORGANISATION DE LA SESSION	4 - 20	2
III. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	21 - 26	6
IV. REPARTITION DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR	27 - 37	26

I. INTRODUCTION

1. Le Secrétaire général a l'honneur de soumettre au Bureau, pour examen, les observations et propositions suivantes concernant le rapport que le Bureau doit présenter à l'Assemblée générale au sujet de l'organisation de la trente-cinquième session ordinaire, de l'adoption de l'ordre du jour et de la répartition des questions inscrites à l'ordre du jour.
2. Par sa décision 34/401, l'Assemblée générale a adopté un certain nombre de dispositions visant à rationaliser ses procédures et l'organisation de ses travaux. Etant donné qu'un grand nombre de ces dispositions - par exemple celles relatives à la durée des explications de vote (par. 6), au droit de réponse (par. 8 à 10) et à la procédure de vote à l'occasion d'élections (par. 16) - ont déjà été appliquées à la trente-quatrième session, il n'en est pas fait mention dans le présent document.
3. En revanche, le Bureau souhaitera peut-être appeler l'attention de l'Assemblée générale sur les dispositions qui n'ont pas encore été appliquées ou qui ne l'ont été que partiellement; le texte de ces dispositions est reproduit ci-après.

II. ORGANISATION DE LA SESSION

A. Bureau

4. Le Secrétaire général souhaite appeler l'attention du Bureau sur les paragraphes 1 et 2 de sa décision 34/401, libellés comme suit :

"1. Le Bureau doit, au début de chaque session, examiner la manière de rationaliser au mieux les travaux de la session.

2. Le Bureau doit en outre se réunir périodiquement pendant toute la durée de la session pour examiner les progrès des travaux et présenter à l'Assemblée générale des recommandations relatives au programme général de la session et aux mesures visant à améliorer ses travaux."

B. Horaires des séances

5. Le Bureau souhaitera peut-être appeler l'attention de l'Assemblée générale sur le paragraphe 3 de sa décision 34/401, libellé comme suit :

"3. Tant les séances plénières que les séances des commissions doivent commencer à 10 h 30 et à 15 heures et, afin d'accélérer les travaux de l'Assemblée générale, toutes les séances doivent être ouvertes promptement à l'heure prévue."

C. Débat général

6. Compte tenu du nombre des délégations déjà inscrites sur la liste des orateurs, le Secrétaire général suggère que le débat général commence le lundi 22 septembre et s'achève le vendredi 10 octobre 1980.

7. Conformément à la pratique établie, le Secrétaire général suggère également que la liste des orateurs désirant participer au débat général soit close le mercredi 24 septembre à 18 heures.

D. Explications de vote

8. Le Bureau souhaitera peut-être appeler l'attention de l'Assemblée générale sur le paragraphe 7 de sa décision 34/401, libellé comme suit :

"7. Lorsqu'un même projet de résolution est examiné dans une grande commission et en séance plénière, les délégations, dans toute la mesure du possible, doivent n'expliquer leur vote qu'une seule fois, soit en commission, soit en séance plénière, à moins que leur vote en séance plénière ne diffère de leur vote en commission."

E. Date de clôture de la session

9. Conformément aux dispositions de l'article 2 du règlement intérieur et compte tenu de la recommandation du Comité spécial pour la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée générale tendant à ce que l'Assemblée se réunisse pendant une période de 13 semaines (A/520/Rev.13, annexe V, par. 4), le Secrétaire général propose de fixer au mardi 16 décembre 1980 la date de clôture de la trente-cinquième session.

F. Comptes rendus des séances des grandes commissions

10. Le Secrétaire général tient à appeler l'attention du Bureau sur le fait qu'en vertu de l'article 58 du règlement intérieur, le Secrétariat établit des comptes rendus in extenso des séances de la Première Commission. Cet article dispose, en outre, qu'aucun organe de l'Assemblée générale ne peut faire établir à la fois des comptes rendus in extenso et des comptes rendus analytiques. Comme précédemment, le Bureau souhaitera donc peut-être recommander que les comptes rendus in extenso constituent les comptes rendus officiels de la Première Commission et que les comptes rendus analytiques demeurent les comptes rendus officiels des autres grandes commissions. Conformément à la recommandation du Comité spécial [A/520/Rev.13, annexe V, par. 108 b)], le Bureau souhaitera peut-être recommander à l'Assemblée générale de laisser à la Commission politique spéciale, pendant la trente-cinquième session, la faculté, qui lui est donnée traditionnellement, de faire établir, à sa demande expresse, des transcriptions des débats de certaines de ses séances ou de parties desdites séances. En outre, le Bureau souhaitera peut-être appeler l'attention de l'Assemblée générale sur l'alinéa e) du paragraphe 10 de sa résolution 2538 (XXIV), en date du 11 décembre 1969, qui est ainsi conçu :

"Les discours ou déclarations prononcés par les représentants, par le Secrétaire général ou son représentant, ou par des personnes présentant des rapports au nom de comités ou autres organes ne pourront être reproduits in extenso dans les comptes rendus ou comme documents officiels que s'ils servent de base de discussion, pourvu que la décision pertinente ait été prise par l'organe intéressé après qu'un état des incidences financières de la décision lui aura été soumis conformément à l'article 13.1 du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies."

A ce propos, le Secrétaire général souhaite appeler l'attention du Bureau sur le fait que la reproduction de ces déclarations impose une lourde charge aux services concernés et ralentit l'élaboration de documents présentant un intérêt plus immédiat pour l'Assemblée. Le Bureau voudra donc peut-être recommander à l'Assemblée générale que les déclarations faites au sein d'une grande commission ne soient plus désormais reproduites in extenso dans des documents séparés, dans la mesure où toutes les grandes commissions disposent de comptes rendus de leurs débats.

G. Disposition des places

11. Conformément à la pratique établie, le Secrétaire général a fait procéder par tirage au sort à la désignation du Membre qui occupera la première place dans la salle de l'Assemblée, les autres Membres devant occuper les places suivantes dans l'ordre alphabétique. Le sort a désigné la Guyane. C'est donc la délégation de ce pays qui occupera la première place à droit du Président, et les autres délégations suivront dans l'ordre alphabétique anglais. La même disposition sera observée dans le cas des grandes commissions.

H. Election des présidents des grandes commissions

12. Le Bureau souhaitera peut-être appeler l'attention de l'Assemblée générale sur les paragraphes 18 et 19 de sa décision 34/401, ainsi libellés :

"18. Avant la fin d'une session de l'Assemblée générale, les groupes régionaux doivent convenir de la répartition entre eux des postes de président pour la session suivante.

19. Les candidats aux postes de président des grandes commissions doivent être désignés dès que possible."

I. Déclarations de clôture

13. Le Bureau souhaitera peut-être appeler l'attention de l'Assemblée générale sur le paragraphe 17 de sa décision 34/401, ainsi libellé :

"17. Pour gagner du temps en fin de session, l'Assemblée générale et ses grandes commissions doivent abandonner la pratique des déclarations de clôture, à l'exception de celles des présidents."

J. Questions budgétaires et financières

14. Le Secrétaire général tient à appeler l'attention du Bureau sur l'article 153 du règlement intérieur qui est conçu comme suit :

"Aucune commission ne recommande à l'Assemblée générale, pour approbation, de résolution impliquant des dépenses sans que cette résolution soit accompagnée d'une prévision des dépenses établie par le Secrétaire général. L'Assemblée générale ne vote aucune résolution dont le Secrétaire général prévoit qu'elle entraînera des dépenses tant que la Commission des questions administratives et budgétaires (Cinquième Commission) n'a pas eu la possibilité d'indiquer les incidences de la proposition sur les prévisions budgétaires de l'Organisation."

A cet égard, le Bureau souhaitera peut-être appeler l'attention de l'Assemblée générale sur le paragraphe 12 de sa décision 34/401, ainsi libellé :

"12. Il est essentiel que les grandes commissions prévoient des délais suffisants pour l'établissement des prévisions de dépenses par le Secrétariat, ainsi que pour l'examen de celles-ci par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et par la Cinquième Commission, et qu'elles tiennent compte de cette nécessité lorsqu'elles adoptent leur programme de travail."

15. Le Bureau souhaitera peut-être également rappeler le paragraphe 13 de sa décision 34/401 qui est ainsi conçu :

"13. En outre :

a) Une date limite obligatoire - le 1er décembre au plus tard - doit être fixée pour la présentation à la Cinquième Commission de tous les projets de résolution ayant des incidences financières;

b) La Cinquième Commission doit, comme pratique générale, envisager d'accepter sans débat les recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires concernant les incidences financières des projets de résolution, jusqu'à concurrence d'un montant limite prescrit, à savoir 25 000 dollars pour un point donné;

c) Des délais fermes doivent être fixés pour que les rapports des organes subsidiaires qui doivent être examinés par la Cinquième Commission soient présentés au plus tôt;

d) Un minimum de quarante-huit heures doit être prévu entre la présentation d'une proposition impliquant des dépenses et le vote sur cette proposition, afin de permettre au Secrétaire général d'établir et de présenter l'état des incidences administratives et financières s'y rapportant."

K. Documentation

16. Le Bureau souhaitera peut-être appeler l'attention de l'Assemblée générale sur le paragraphe 28 de sa décision 34/401, ainsi conçu :

"28. L'Assemblée générale et ses grandes commissions doivent se borner à prendre acte des rapports du Secrétaire général ou des organes subsidiaires qui n'appellent pas de décision de la part de l'Assemblée, sans tenir de débat ni adopter de résolution, à moins que le Secrétaire général ou l'organe intéressé ne le demande expressément."

17. Le Secrétaire général se doit de souligner que l'augmentation du volume de la documentation constitue l'un des problèmes les plus critiques auxquels les Etats Membres et le Secrétariat doivent faire face. Le nombre des rapports d'organes subsidiaires a doublé au cours des dix dernières années et le nombre des rapports qu'il a été demandé au Secrétaire général d'établir a plus que triplé au cours de la même période. Outre ces rapports, le nombre des communications que les Etats

Membres ont adressées au Secrétariat en demandant qu'elles soient distribuées en tant que documents de l'Assemblée générale a triplé entre la trente-deuxième session et la trente-quatrième session, passant de 138 à 432. Il en résulte une très lourde charge pour les services du Secrétariat et la production des rapports demandés par l'Assemblée s'en ressent.

18. Conscient de son obligation d'assurer la distribution des rapports officiels en temps utile, mais reconnaissant aussi que chaque Etat Membre souhaite pouvoir faire connaître ses vues à l'ensemble des Membres de l'Organisation, le Secrétaire général estime que, désormais, les communications des Etats publiées en tant que documents de l'Assemblée générale ne pourront être distribuées que dans les langues dans lesquelles elles auront été établies par les délégations intéressées.

L. Résolutions

19. Le Bureau souhaitera peut-être attirer l'attention de l'Assemblée générale sur le paragraphe 32 de sa décision 34/401, qui est ainsi conçu :

"32. Chaque fois que cela sera possible, les résolutions demandant qu'une question soit examinée à une session ultérieure ne doivent pas donner lieu à l'inscription d'un nouveau point distinct à l'ordre du jour et l'examen de la question doit se dérouler dans le cadre du point au titre duquel la résolution a été adoptée."

M. Conférences spéciales

20. Le Bureau souhaitera peut-être appeler l'attention de l'Assemblée générale sur la recommandation 6 du Comité des conférences, que l'Assemblée a adoptée au paragraphe b) de sa décision 34/405 et qui est ainsi conçue :

"Le Comité, eu égard aux difficultés que rencontre le Secrétariat, d'une part, pour préparer convenablement les réunions, notamment pour distribuer la documentation en temps voulu, et les Etats Membres, d'autre part, pour participer pleinement aux réunions, recommande à l'Assemblée générale de donner pour instructions aux grandes commissions de revoir le nombre de conférences spéciales de l'ONU déjà proposées et prévues dans leurs domaines d'activité respectifs avant de décider de réunir des conférences spéciales nouvelles et supplémentaires, tenant compte ainsi des passages pertinents de la résolution 33/55 de l'Assemblée générale."

III. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

21. Toutes les propositions concernant l'inscription de questions à l'ordre du jour de la trente-cinquième session ont été communiquées aux Etats Membres, dans les documents suivants :

- a) Ordre du jour provisoire de la trente-cinquième session (A/35/150);
- b) Liste supplémentaire de questions (A/35/200).

Les questions proposées pour inscription sont énumérées dans le projet d'ordre du jour, qui figure au paragraphe 26 ci-après.

22. En ce qui concerne le point 12 du projet d'ordre du jour (rapport du Conseil économique et social), le Secrétaire général tient à appeler l'attention du Bureau sur un certain nombre de rapports que l'Assemblée générale a expressément demandés ou que le Conseil économique et social a décidé de lui transmettre. Ces rapports, qui seront examinés au titre du point 12, sont les suivants :

a) Rapport du Secrétaire général sur la Décennie des transports et des communications en Afrique (résolutions 32/160 du 19 décembre 1977 et 34/15 du 9 novembre 1979);

b) Rapport du Secrétaire général sur l'assistance au peuple palestinien (résolution 34/133 du 14 décembre 1979 et décision 1980/60 du Conseil économique et social, en date du 23 juillet 1980);

c) Rapport du Secrétaire général sur la souveraineté permanente sur les ressources nationales dans les territoires arabes occupés (résolution 34/136 du 14 décembre 1979);

d) Rapport du Secrétaire général sur le développement social dans le monde (résolution 33/48 du 14 décembre 1978 et décision 1980/162 du Conseil économique et social en date du 24 juillet 1980);

e) Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration des méthodes de suivi des tendances sociales (résolution 34/152 du 17 décembre 1979);

f) Rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur le droit à l'éducation (résolution 34/170 du 17 décembre 1979);

g) Rapport du Secrétaire général sur les dispositions à prendre, au niveau régional, pour assurer la promotion et la protection des droits de l'homme (résolution 34/171 du 17 décembre 1979);

h) Rapport du Secrétaire général sur l'assistance en faveur des étudiants réfugiés originaires de Namibie, du Zimbabwe et d'Afrique du Sud (résolution 34/174 du 17 décembre 1979);

i) Rapport de la Commission des stupéfiants sur les travaux de sa sixième session extraordinaire (résolution 34/177 du 17 décembre 1979, par. 2, et décision 1980/118 du Conseil économique et social, en date du 30 avril 1980);

j) Rapport des organes et organismes du système des Nations Unies sur l'action internationale visant à réduire les activités illicites concernant les drogues (résolution 34/177 du 17 décembre 1979, par. 8);

k) Rapport du Secrétaire général sur la coopération internationale pour la lutte contre l'abus des drogues (résolution 34/177 du 17 décembre 1979, par. 12);

l) Rapport de la Commission des droits de l'homme sur la protection des droits de l'homme au Chili (résolution 34/179 du 17 décembre 1979);

m) Rapports du Groupe spécial d'experts sur l'Afrique australe (résolution 2082 A (LXII) du Conseil économique et social);

n) Rapport du Secrétaire général sur l'adoption et le placement familial d'enfants (résolution 1979/28 du Conseil économique et social en date du 9 mai 1979);

o) Note du Secrétaire général contenant une déclaration du Président de la Réunion sur l'assistance et les secours humanitaires au peuple kampuchéen (décision 1980/156 du Conseil économique et social en date du 18 juillet 1980).

23. Le point 85 du projet d'ordre du jour (Question de la Rhodésie du Sud) a été inscrit à l'ordre du jour provisoire comme suite au paragraphe 12 de la résolution 34/192 de l'Assemblée générale. Toutefois, étant donné que le Zimbabwe est devenu Membre de l'Organisation des Nations Unies (résolution S-11/1), le Secrétaire général recommande que ce point soit supprimé.

24. En ce qui concerne le point 87 du projet d'ordre du jour (Activités des intérêts étrangers, économiques et autres, qui font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux en Rhodésie du Sud, en Namibie et dans tous les autres territoires se trouvant sous domination coloniale, et aux efforts tendant à éliminer le colonialisme, l'apartheid et la discrimination raciale en Afrique australe), le Secrétaire général tient à informer le Bureau que, dans une lettre datée du 27 août 1980, le Président du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux a appelé son attention sur le paragraphe 17 d'une résolution adoptée par le Comité spécial à sa 1179^{ème} séance, le 20 août, dans lequel le Comité recommandait à l'Assemblée générale à sa trente-cinquième session de modifier comme suit l'intitulé de ce point :

"Activités des intérêts étrangers, économiques et autres, qui font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux en Namibie et dans tous les autres territoires se trouvant sous domination coloniale, et aux efforts tendant à éliminer le colonialisme, l'apartheid et la discrimination raciale en Afrique australe."

25. Etant donné le grand nombre de questions inscrites au projet d'ordre du jour, le Secrétaire général souhaite rappeler que le Comité spécial pour la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée générale a recommandé aux Etats Membres d'examiner l'ordre du jour en vue d'éliminer les questions qui avaient perdu leur caractère d'urgence ou d'actualité, qui n'étaient pas prêtes à être discutées, ou qui pouvaient être traitées et même résolues tout aussi bien par des organes subsidiaires de l'Assemblée générale, et de renvoyer certaines questions à d'autres organes de l'Organisation des Nations Unies ou à des institutions spécialisées, selon la nature de la question (A/520/Rev.13, annexe V, par. 19 et 22). A cet égard, comme le Secrétaire général l'a proposé dans son rapport sur la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée générale (A/34/320, par. 17), le Bureau pourrait envisager :

a) De regrouper des questions connexes sous un énoncé unique;

b) D'échelonner l'examen d'un nombre plus important de questions sur deux années ou plus.

26. Sous réserve des recommandations que le Bureau pourra faire en ce qui concerne les paragraphes 22 à 25 ci-dessus, les questions suivantes seraient inscrites au projet d'ordre du jour de la trente-cinquième session 1/ :

1/ Abréviations utilisées dans le présent document :

(P.) : question inscrite à l'ordre du jour provisoire (A/35/150);

(S.) : question figurant sur la liste supplémentaire (A/35/200);

/...

1. Ouverture de la session par le chef de la délégation de la République-Unie de Tanzanie (P.1).
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation (P.2).
3. Pouvoirs des représentants à la trente-cinquième session de l'Assemblée générale (P.3) :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
4. Election du Président de l'Assemblée générale (P.4).
5. Election des bureaux des grandes commissions (P.5).
6. Election des vice-présidents de l'Assemblée générale (P.6).
7. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies (P.7).
8. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux (P.8) :
 - a) Rapport du Bureau;
 - b) Rapport du Comité spécial des organes subsidiaires.
9. Débat général (P.9).
10. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (P.10).
11. Rapport du Conseil de sécurité (P.11).
12. Rapport du Conseil économique et social (P.12) 2/.
13. Rapport de la Cour internationale de Justice (P.13).
14. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (P.14).
15. Election aux sièges devenus vacants dans les organes principaux (P.15) :
 - a) Election de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité;
 - b) Election de dix-huit membres du Conseil économique et social.

2/ Voir par. 22.

16. Elections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections (P.16) :
- a) Election de quinze membres du Conseil du développement industriel;
 - b) Election de dix-neuf membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
 - c) Election de douze membres du Conseil mondial de l'alimentation;
 - d) Election de sept membres du Comité du programme et de la coordination;
 - e) Election des membres du Conseil des gouverneurs du Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral;
 - f) Election du Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement.
17. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations (P.17) :
- a) Nomination de six membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
 - b) Nomination de six membres du Comité des contributions;
 - c) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes;
 - d) Confirmation de la nomination de trois membres du Comité des placements;
 - e) Nomination de deux membres du Tribunal administratif des Nations Unies;
 - f) Commission de la fonction publique internationale :
 - i) Nomination de six membres de la Commission;
 - ii) Désignation du Président de la Commission;
 - g) Nomination des membres du Comité des conférences;
 - h) Nomination d'un membre du Corps commun d'inspection;
 - i) Nomination du Commissaire des Nations Unies pour la Namibie;
 - j) Confirmation de la nomination du Directeur exécutif du Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral.

18. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (P.18) :
 - a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
19. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies (P.19).
20. Troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer (P.20).
21. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine : rapport du Secrétaire général (P.21).
22. La situation au Kampuchea : rapport du Secrétaire général (P.22).
23. Question de Chypre : rapport du Secrétaire général (P.23).
24. Question de Palestine : rapport du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien (P.24).
25. Question de l'île comorienne de Mayotte : rapport du Secrétaire général (P.25).
26. La situation au Moyen-Orient : rapport du Secrétaire général (P.26).
27. Question de Namibie (P.27) :
 - a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
 - b) Rapport du Conseil des Nations Unies pour la Namibie.
28. Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain (P.28) :
 - a) Rapport du Comité spécial contre l'apartheid;
 - b) Rapport du Comité spécial pour l'élaboration d'une convention internationale contre l'apartheid dans les sports;
 - c) Rapports du Secrétaire général.
29. Elaboration d'une convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires : rapport du Secrétaire général (P.29).

30. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres (P.30).
31. Conséquences économiques et sociales de la course aux armements et ses effets profondément nuisibles sur la paix et la sécurité dans le monde (P.31).
32. Réduction des budgets militaires (P.32) :
 - a) Rapport de la Commission du désarmement;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
33. Application de la résolution 34/71 de l'Assemblée générale relative à la signature et à la ratification du Protocole additionnel I au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco) (P.33).
34. Armes chimiques et bactériologiques (biologiques) : rapport du Comité du désarmement (P.34).
35. Application de la résolution 34/73 de l'Assemblée générale : rapport du Comité du désarmement (P.35).
36. Proclamation de la décennie commençant en 1980 comme deuxième Décennie du désarmement : rapport de la Commission du désarmement (P.36).
37. Application de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique : rapport du Secrétaire général (P.37).
38. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient (P.38).
39. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud : rapport du Secrétaire général (P.39).
40. Interdiction de la mise au point et de la fabrication de nouveaux types d'armes de destruction massive et de nouveaux systèmes de telles armes : rapport du Comité du désarmement (P.40).
41. Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix : rapport du Comité spécial de l'océan Indien (P.41).
42. Conférence mondiale du désarmement : rapport du Comité ad hoc pour la Conférence mondiale du désarmement (P.42).
43. Conférence des Nations Unies sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination : rapport de la Conférence (P.43).

44. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire (P.44) :
- a) Rapport du Comité du désarmement;
 - b) Rapport de la Commission du désarmement;
 - c) Préparatifs en vue de la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement;
 - d) Paragraphe 125 du Document final de la dixième session extraordinaire :
 - i) Rapport du Comité du désarmement;
 - ii) Rapport de la Commission du désarmement;
 - e) Application des recommandations et décisions de la dixième session extraordinaire;
 - f) Programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement : rapport du Secrétaire général;
 - g) Non-recours aux armes nucléaires et prévention de la guerre nucléaire : rapport du Comité du désarmement;
 - h) Semaine du désarmement : rapport du Secrétaire général;
 - i) Armes nucléaires sous tous les aspects : rapport du Comité du désarmement;
 - j) Programme de recherches et d'études sur le désarmement : rapport du Secrétaire général;
 - k) Etudes des Nations Unies sur le désarmement : rapport du Secrétaire général.
45. Conclusion d'une convention internationale sur le renforcement de la sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires contre le recours ou la menace du recours aux armes nucléaires : rapport du Comité du désarmement (P.45).
46. Conclusion d'une convention internationale visant à garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre le recours ou la menace du recours aux armes nucléaires : rapport du Comité du désarmement (P.46).
47. Renforcement de la sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires : rapport du Comité du désarmement (P.47).

48. Désarmement général et complet (P.48) :

- a) Rapport du Comité du désarmement;
- b) Etude relative aux armes nucléaires : rapport du Secrétaire général;
- c) Etude de tous les aspects du désarmement régional;
- d) Réexamen de la composition du Comité du désarmement : rapport du Comité du désarmement;
- e) Etude des rapports entre le désarmement et la sécurité internationale : rapport du Secrétaire général;
- f) Interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'utilisation d'armes radiologiques : rapport du Comité du désarmement;
- g) Mesures propres à accroître la confiance : rapport du Secrétaire général;
- h) Non-implantation d'armes nucléaires sur le territoire des Etats où il n'y en a pas à l'heure actuelle : rapport du Secrétaire général;
- i) Négociations sur la limitation des armes stratégiques.

49. Armement nucléaire israélien : rapport du Secrétaire général (P.49).

50. Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale (P.50) :

- a) Application de la Déclaration : rapport du Secrétaire général;
- b) Non-intervention dans les affaires intérieures des Etats.

51. Règlement pacifique des différends entre Etats : rapport du Secrétaire général (P.51).

52. Effets des rayonnements ionisants : rapport du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants (P.52).

53. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (P.53) :

- a) Rapport du Commissaire général;
- b) Rapport du Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;

- c) Rapport de la Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine;
 - d) Rapports du Secrétaire général.
54. Etude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects : rapport du Comité spécial des opérations de maintien de la paix (P.54).
55. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (P.55) :
- a) Rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique;
 - b) Rapport du Comité préparatoire de la deuxième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.
56. Elaboration d'une convention internationale sur les principes régissant l'utilisation par les Etats de satellites artificiels de la Terre aux fins de la télévision directe : rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (P.56).
57. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés (P.57).
58. Question des îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India : rapport du Secrétaire général (P.58).
59. Questions relatives à l'information (P.59) :
- a) Rapport du Comité de l'information;
 - b) Rapport du Secrétaire général;
 - c) Rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture;
 - d) Coopération et assistance pour l'application et l'amélioration des systèmes nationaux d'information et de communications de masse aux fins du progrès social et du développement : rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.
60. Question de la composition des organes pertinents de l'Organisation des Nations Unies (P.60).

61. Développement et coopération économique internationale (P.61) :

- a) Stratégie internationale du développement;
- b) Charte des droits et devoirs économiques des Etats;
- c) Commerce et développement :
 - i) Rapport du Conseil du commerce et du développement;
 - ii) Rapports du Secrétaire général;
- d) Industrialisation :
 - i) Rapport de la Troisième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel;
 - ii) Rapport du Conseil du développement industriel;
- e) Science et technique au service du développement : rapport du Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement;
- f) Ressources naturelles : rapports du Secrétaire général;
- g) Problèmes alimentaires : rapport du Conseil mondial de l'alimentation;
- h) Questions financières et monétaires et questions connexes : rapport du Secrétaire général;
- i) Coopération économique et technique entre pays en développement : rapport de la réunion de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement;
- j) Restructuration des secteurs économique et social du système des Nations Unies : rapport du Secrétaire général;
- k) Environnement :
 - i) Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
 - ii) Rapports du Secrétaire général;
- l) Etablissements humains :
 - i) Rapport de la Commission des établissements humains;
 - ii) Rapport du Secrétaire général;

- m) Participation effective et intégration des femmes au développement : rapport du Secrétaire général;
- n) Examen des tendances à long terme du développement économique : rapport du Secrétaire général;
- o) Fonds spécial des Nations Unies;
- p) Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables :
 - i) Rapport du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables;
 - ii) Rapports du Secrétaire général;
- q) Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés : rapport du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.

62. Activités opérationnelles pour le développement (P.62) :

- a) Examen d'ensemble des orientations des activités opérationnelles du système des Nations Unies : rapport du Secrétaire général;
- b) Programme des Nations Unies pour le développement : rapport du Secrétaire général;
- c) Fonds d'équipement des Nations Unies;
- d) Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles;
- e) Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population : rapport du Secrétaire général;
- f) Programme des Volontaires des Nations Unies;
- g) Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral;
- h) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
- i) Programme alimentaire mondial;
- j) Activités de coopération technique entreprises par le Secrétaire général.

63. Formation et recherche (P.63) :
- a) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche : rapport du Directeur général;
 - b) Université des Nations Unies : rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies;
 - c) Université pour la paix : rapport du Secrétaire général.
64. Assistance économique spéciale et secours en cas de catastrophe (P.64) :
- a) Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe : rapport du Secrétaire général;
 - b) Programmes spéciaux d'assistance économique : rapports du Secrétaire général;
 - c) Réalisation du programme de redressement et de relèvement à moyen et à long terme dans la région soudano-sahélienne : rapport du Secrétaire général.
65. Prévention du crime et lutte contre la délinquance (P.65) :
- a) Peine capitale : rapport du sixième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants;
 - b) Sixième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants;
 - c) Application des conclusions du cinquième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants : rapport du Secrétaire général.
66. Conséquences néfastes pour la jouissance des droits de l'homme de l'assistance politique, militaire, économique et autre accordée aux régimes racistes et colonialistes d'Afrique australe (P.66).
67. Application du Programme pour la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale : rapport du Secrétaire général (P.67).
68. Elimination de toutes les formes d'intolérance religieuse (P.68).
69. Année internationale de la jeunesse : participation, développement et paix : rapport du Secrétaire général (P.69).
70. Préservation et épanouissement des valeurs culturelles, y compris la protection, la restitution et le retour des biens culturels et artistiques (P.70).

71. Problèmes des personnes âgées et des vieillards : rapport du Secrétaire général (P.71).
72. Droits de l'homme et progrès de la science et de la technique (P.72).
73. Question d'une convention relative aux droits de l'enfant (P.73).
74. Elimination de toutes les formes de discrimination raciale (P.74) :
 - a) Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale;
 - b) Réunions futures du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale : rapport du Secrétaire général;
 - c) Etat de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale : rapport du Secrétaire général;
 - d) Etat de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid : rapport du Secrétaire général.
75. Importance, pour la garantie et l'observation effectives des droits de l'homme, de la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination et de l'octroi rapide de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux : rapport du Secrétaire général (P.75).
76. Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (P.76) :
 - a) Rapport du Comité des droits de l'homme;
 - b) Réunions futures du Comité des droits de l'homme : rapport du Secrétaire général;
 - c) Etat du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques : rapport du Secrétaire général.
77. Autres méthodes et moyens qui s'offrent dans le cadre des organismes des Nations Unies pour mieux assurer la jouissance effective des droits de l'homme et des libertés fondamentales : rapports du Secrétaire général (P.77).
78. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés : rapport du Haut Commissaire (P.78).
79. Année internationale des personnes handicapées : rapport du Secrétaire général (P.79).

80. Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix (P.80) :
- a) Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme;
 - b) Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme : rapport du Secrétaire général;
 - c) Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme : rapport du Secrétaire général.
81. Politiques et programmes relatifs à la jeunesse : rapport du Secrétaire général (P.81).
82. Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (P.82) :
- a) Questionnaire relatif à la Déclaration sur la protection de toutes les personnes contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants : rapport du Secrétaire général;
 - b) Déclarations unilatérales des Etats Membres contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants : rapport du Secrétaire général;
 - c) Projet de code d'éthique médicale : rapport du Secrétaire général;
 - d) Projet d'ensemble de principes concernant la protection de toutes les personnes détenues ou emprisonnées : rapport du Secrétaire général.
83. Etat de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes : rapport du Secrétaire général (P.83).
84. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (P.84) :
- a) Rapport du Secrétaire général;
 - b) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.
85. Question de la Rhodésie du Sud : rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (P.85) 3/.

3/ Voir par. 23.

86. Question du Timor oriental (P.86) :

- a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
- b) Rapport du Secrétaire général.

87. Activités des intérêts étrangers, économiques et autres, qui font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux en Rhodésie du Sud, en Namibie et dans tous les autres territoires se trouvant sous domination coloniale, et aux efforts tendant à éliminer le colonialisme, l'apartheid et la discrimination raciale en Afrique australe : rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (P.87) 4/.

88. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (P.88) :

- a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
- b) Rapport du Secrétaire général.

89. Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe : rapport du Secrétaire général (P.89).

90. Moyens d'étude et de formation offerts par des Etats Membres aux habitants des territoires non autonomes : rapport du Secrétaire général (P.90).

91. Rapports financiers et comptes et rapports du Comité des commissaires aux comptes (P.91) :

- a) Organisation des Nations Unies;
- b) Programme des Nations Unies pour le développement;
- c) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
- d) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
- e) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
- f) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;

- g) Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
 - h) Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population;
 - i) Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains.
92. Budget-programme de l'exercice biennal 1980-1981 (P.92).
93. Plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (P.93).
94. Crise financière de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Comité de négociation sur la crise financière de l'Organisation des Nations Unies (P.94).
95. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique (P.95) :
- a) Budgets administratifs des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique : rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
 - b) Incidence de l'inflation sur les budgets des organismes des Nations Unies.
96. Corps commun d'inspection : rapports du Corps commun d'inspection (P.96).
97. Plan des conférences : rapport du Comité des conférences (P.97).
98. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Comité des contributions (P.98).
99. Questions relatives au personnel (P.99) :
- a) Composition du Secrétariat : rapport du Secrétaire général;
 - b) Autres questions relatives au personnel : rapports du Secrétaire général.
100. Rapport de la Commission de la fonction publique internationale (P.100).
101. Régime des pensions des Nations Unies (P.101) :
- a) Rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies;
 - b) Rapport du Secrétaire général.

102. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient (P.102) :
 - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement : rapport du Secrétaire général;
 - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban : rapport du Secrétaire général;
 - c) Réexamen du taux de remboursement aux gouvernements des Etats fournissant des contingents : rapport du Secrétaire général.
103. Projet de code des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité : rapport du Secrétaire général (P.103).
104. Examen du projet d'articles sur les clauses de la nation la plus favorisée : rapport du Secrétaire général (P.104).
105. Réexamen du processus d'établissement des traités multilatéraux : rapport du Secrétaire général (P.105).
106. Rapport du Comité spécial pour le renforcement de l'efficacité du principe du non-recours à la force dans les relations internationales (P.106).
107. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa trente-deuxième session (P.107).
108. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa treizième session (P.108).
109. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation (P.109).
110. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte (P.110).
111. Enregistrement et publication des traités et des accords internationaux en vertu de l'Article 102 de la Charte des Nations Unies : rapport du Secrétaire général (P.111).
112. Systématisation et développement progressif des principes et normes du droit économique international, eu égard en particulier aux aspects juridiques du nouvel ordre économique international : rapports du Secrétaire général (P.112).
113. Résolutions adoptées par la Conférence des Nations Unies sur la représentation des Etats dans leurs relations avec les organisations internationales (P.113) :
 - a) Résolution concernant le statut d'observateur des mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine ou la Ligue des Etats arabes;
 - b) Résolution concernant l'application de la Convention dans les activités futures des organisations internationales.

114. Projet de charte mondiale de la nature (P.114).
115. Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires (P.115).
116. Statut d'observateur pour le Comité consultatif juridique afro-asiatique auprès de l'Assemblée générale (P.116).
117. La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (P.117).
118. Statut d'observateur pour le Système économique latino-américain auprès de l'Assemblée générale (S.1).
119. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Conférence islamique (S.2).
120. Question de la paix, de la stabilité et de la coopération dans l'Asie du Sud-Est (S.3).
121. Responsabilité historique des Etats concernant la préservation de la nature pour les générations présentes et futures (S.4).

IV. REPARTITION DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

27. La répartition des questions qui est indiquée au paragraphe 37 ci-après s'inspire du plan adopté les années précédentes par l'Assemblée générale. Toutefois, le Secrétaire général est persuadé que les délégations voudront répartir ces questions de telle sorte que l'efficacité des travaux de l'Assemblée générale et les résultats obtenus s'en trouvent renforcés. A cet égard, le Bureau souhaitera peut-être appeler l'attention de l'Assemblée générale sur le paragraphe 4 de sa décision 34/401, qui se lit comme suit :

"4. Les questions de fond doivent, en règle générale, être examinées d'abord par une grande commission et, par conséquent, les questions réservées auparavant aux séances plénières doivent désormais être renvoyées à une grande commission, à moins que les circonstances n'exigent qu'elles continuent à être examinées en séance plénière."

28. Les points suivants du projet d'ordre du jour n'ont pas été examinés antérieurement à une session ordinaire de l'Assemblée générale :

- 114. Projet de charte mondiale de la nature (P.114).
- 115. Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires (P.115).
- 116. Statut d'observateur pour le Comité consultatif juridique afro-asiatique auprès de l'Assemblée générale (P.116).
- 117. La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (P.117) 5/.
- 118. Statut d'observateur pour le Système économique latino-américain auprès de l'Assemblée générale (S.1).
- 119. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Conférence islamique (S.2).
- 120. Question de la paix, de la stabilité et de la coopération dans l'Asie du Sud-Est (S.3).
- 121. Responsabilité historique des Etats concernant la préservation de la nature pour les générations présentes et futures (S.4).

Les auteurs des demandes d'inscription de ces questions à l'ordre du jour ont suggéré que les questions soient réparties de la façon suivante :

5/ Question examinée à la sixième session extraordinaire d'urgence.

Point 114	Séances plénières
Point 115	Sixième Commission
Point 116	Séances plénières
Point 117	Séances plénières
Point 118	Séances plénières
Point 119	Séances plénières
Point 120	Séances plénières
Point 121	Séances plénières

29. En ce qui concerne le point 12 (Rapport du Conseil économique et social), le Secrétaire général propose, comme les années précédentes, de répartir les différents chapitres du rapport entre les grandes commissions en fonction de la compétence de chacune d'entre elles ou bien de les examiner en séances plénières. Compte tenu de cette considération, le Secrétaire général recommande que les différents chapitres du rapport se répartissent comme suit 6/ :

6/ A/35/3 et Corr.1 et Add.1 à 37 : à paraître ultérieurement en tant que Supplément No 3 des Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-cinquième session (A/35/3/Rev.1).

Chapitre I	Séances plénières
Chapitre II	
a) Aspects de fond	Deuxième et Troisième Commissions
b) Aspects administratifs et budgétaires	Cinquième Commission
Chapitre III	
a) Aspects de fond	Deuxième Commission
b) Aspects administratifs et budgétaires	Cinquième Commission
Chapitre IV <u>7</u> /	Deuxième Commission
Chapitre V	
a) Aspects de fond	Deuxième Commission
b) Aspects administratifs et budgétaires	Cinquième Commission
Chapitre VI	
a) Aspects de fond	Deuxième Commission
b) Aspects administratifs et budgétaires	Cinquième Commission
Chapitre VII	
a) Aspects de fond	Deuxième Commission
b) Aspects administratifs et budgétaires	Cinquième Commission
Chapitre VIII	
a) Aspects de fond	Deuxième Commission
b) Aspects administratifs et budgétaires	Cinquième Commission

7/ A paraître.

Chapitre IX Deuxième Commission

Chapitre X Deuxième Commission

Chapitre XI

a) Aspects de fond Deuxième Commission

b) Aspects administratifs et
budgétaires Cinquième Commission

Chapitre XII

a) Aspects de fond Deuxième Commission

b) Aspects administratifs et
budgétaires Cinquième Commission

Chapitre XIII

a) Aspects de fond Deuxième Commission

b) Aspects administratifs et
budgétaires Cinquième Commission

Chapitre XIV

a) Aspects de fond Deuxième Commission

b) Aspects administratifs et
budgétaires Cinquième Commission

Chapitre XV

a) Aspects de fond Deuxième Commission

b) Aspects administratifs et
budgétaires Cinquième Commission

Chapitre XVI

a) Aspects de fond Deuxième Commission

b) Aspects administratifs et
budgétaires Cinquième Commission

Chapitre XVII

- a) Aspects de fond Deuxième Commission
- b) Aspects administratifs et
budgétaires Cinquième Commission

Chapitre XVIII

- a) Aspects de fond Troisième Commission
- b) Aspects administratifs et
budgétaires Cinquième Commission

Chapitre XIX

- a) Aspects de fond Troisième Commission
- b) Aspects administratifs et
budgétaires Cinquième Commission

Chapitre XX

- a) Aspects de fond Troisième Commission
- b) Aspects administratifs et
budgétaires Cinquième Commission

Chapitre XXI

- a) Aspects de fond Troisième Commission
- b) Aspects administratifs et
budgétaires Cinquième Commission

Chapitre XXII

- a) Aspects de fond Troisième Commission
- b) Aspects administratifs et
budgétaires Cinquième Commission

Chapitre XXIII Troisième Commission

Chapitre XXIV Troisième Commission

Chapitre XXV Troisième Commission

Chapitre XXVI <u>7/</u>	
a) Aspects de fond	Troisième Commission
b) Aspects administratifs et budgétaires	Cinquième Commission
Chapitre XXVII	Troisième Commission
Chapitre XXVIII	Deuxième, Troisième et Cinquième Commissions
Chapitre XXIX	
a) Aspects de fond	Deuxième Commission
b) Aspects administratifs et budgétaires	Cinquième Commission
Chapitre XXX	Séances plénières et
Chapitre XXXI <u>8/</u>	Deuxième et Quatrième Commissions
Chapitre XXXII	Deuxième Commission
Chapitre XXXIII	Deuxième et Troisième Commissions
Chapitre XXXIV	Troisième Commission
Chapitre XXXV	Deuxième Commission
Chapitre XXXVI	Cinquième Commission
Chapitre XXXVII	Séances plénières et Deuxième, Troisième et Cinquième Commissions

8/ Les points 16 et 17 de l'ordre du jour de la seconde session ordinaire de 1980 du Conseil devaient faire l'objet respectivement des chapitres XXX et XXXI. Toutefois, ces points ont été examinés ensemble et un compte rendu de leur examen par le Conseil est présenté au chapitre XXX du rapport (A/35/3/Add.30). Le chapitre XXXI ne paraîtra donc pas en fascicule séparé.

30. En ce qui concerne le point 18 du projet d'ordre du jour (Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux), le Bureau voudra peut-être envisager la possibilité de renvoyer à la Quatrième Commission, comme cela a été fait lors de sessions précédentes, tous les chapitres du rapport du Comité spécial (A/35/23) qui ont trait à des territoires particuliers. Cela permettrait de nouveau à l'Assemblée générale d'examiner en séances plénières la question de l'application de la Déclaration en général.

31. Toujours en ce qui concerne le point 18 du projet d'ordre du jour, le Secrétaire général tient à appeler l'attention du Bureau sur une lettre datée du 23 mai 1980, dans laquelle le Président du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux l'a informé qu'à sa 1166^{ème} séance, le 16 mai, le Comité spécial avait décidé de recommander à l'Assemblée générale de tenir au cours de la trente-cinquième session une séance plénière spéciale pour célébrer le vingtième anniversaire de la Déclaration.

32. En ce qui concerne le point 23 du projet d'ordre du jour (Question de Chypre), le Bureau se souviendra qu'à sa trente-quatrième session, l'Assemblée générale a décidé d'examiner ce point directement en séances plénières étant entendu qu'elle inviterait, lors de l'examen de la question, la Commission politique spéciale à se réunir afin de donner aux représentants des communautés chypriotes la possibilité de prendre la parole devant la Commission pour exprimer leurs vues et qu'elle reprendrait ensuite l'examen de la question en tenant compte du rapport de la Commission politique spéciale (voir A/34/PV.4).

33. En ce qui concerne le point 27 du projet d'ordre du jour (Question de Namibie), le Bureau se souviendra qu'à sa trente-quatrième session, l'Assemblée générale a décidé d'examiner ce point directement en séances plénières étant entendu que les auditions des organisations intéressées auraient lieu à la Quatrième Commission (voir A/34/PV.4).

34. En ce qui concerne le point 28 du projet d'ordre du jour (Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain), le Bureau se souviendra qu'à sa trente-quatrième session, l'Assemblée générale a décidé d'examiner ce point directement en séances plénières, étant entendu que les représentants de l'Organisation de l'unité africaine et des mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine seraient autorisés à participer à l'examen de ce point en séances plénières et que les organisations portant un intérêt particulier à cette question seraient autorisées à se faire entendre par la Commission politique spéciale (voir A/34/PV.4).

35. En ce qui concerne le point 48 du projet d'ordre du jour (Désarmement général et complet), le Secrétaire général souhaite appeler l'attention du Bureau sur le fait que certaines parties du rapport annuel de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A/35/365), qui doit être directement examiné en séances plénières au titre du point 14, portent sur la question dont traite le point 48. C'est pourquoi le Bureau voudra peut-être recommander que les paragraphes pertinents de ce rapport soient portés à l'attention de la Première Commission dans le cadre de son examen du point 48.

36. En ce qui concerne le point 61 f) du projet d'ordre du jour (Ressources naturelles) le Secrétaire général souhaite rappeler qu'au paragraphe 3 de la résolution 34/191, l'Assemblée générale a décidé que, au cours de sa trente-cinquième session, une journée serait consacrée à une réunion spéciale visant à proclamer officiellement la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement. Ce sous-point serait renvoyé à la Deuxième Commission, mais le Bureau souhaitera peut-être recommander :

a) Que la cérémonie ait lieu en séance plénière;

b) Que les chefs de secrétariat des institutions spécialisées ou organismes des Nations Unies qui sont directement intéressés par la question soient autorisés à prendre la parole devant l'Assemblée à cette occasion.

37. Sous réserve des modifications que pourra apporter le Bureau, à la lumière des observations figurant aux paragraphes 28 à 36 ci-dessus, la répartition des questions inscrites au projet d'ordre du jour, compte tenu de la pratique suivie des années précédentes, serait la suivante 9/ :

9/ Pour les abréviations utilisées dans la répartition des questions, voir la note 1/.

Séances plénières

1. Ouverture de la session par le chef de la délégation de la République-Unie de Tanzanie (P.1).
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation (P.2).
3. Pouvoirs des représentants à la trente-cinquième session de l'Assemblée générale (P.3) :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
4. Election du Président de l'Assemblée générale (P.4).
5. Election des bureaux des grandes commissions (P.5).
6. Election des vice-présidents de l'Assemblée générale (P.6).
7. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies (P.7).
8. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux (P.8).
 - a) Rapport du Bureau;
 - b) Rapport du Comité spécial des organes subsidiaires.
9. Débat général (P.9).
10. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (P.10).
11. Rapport du Conseil de sécurité (P.11).
12. Rapport du Conseil économique et social (chapitres I, XXX et XXXVII) (P.12) 10/.
13. Rapport de la Cour internationale de Justice (P.13).
14. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (P.14) 11/.
15. Elections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux (P.15) :
 - a) Election de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité;
 - b) Election de dix-huit membres du Conseil économique et social.

10/ Le chapitre XXX serait renvoyé aussi aux Deuxième et Quatrième Commissions et les chapitres XXVII aux Deuxième, Troisième et Cinquième Commissions. Voir le paragraphe 29 pour complément d'information.

11/ Voir par. 35.

16. Elections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections (P.16) :
- a) Election de quinze membres du Conseil du développement industriel;
 - b) Election de dix-neuf membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
 - c) Election de douze membres du Conseil mondial de l'alimentation;
 - d) Election de sept membres du Comité du programme et de la coordination;
 - e) Election de membres du Conseil des gouverneurs du Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral;
 - f) Election du Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement.
17. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations (P.17) 12/ :
- h) Nomination d'un membre du Corps commun d'inspection;
 - i) Nomination du Commissaire des Nations Unies pour la Namibie;
 - j) Confirmation de la nomination du Directeur exécutif du Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral.
18. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (P.18) 13/ :
- a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
19. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies (P.19).
20. Troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer (P.20).
21. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine : rapport du Secrétaire général (P.21).
22. La situation au Kampuchea : rapport du Secrétaire général (P.22).

12/ Pour les alinéas a) à g), voir "Cinquième Commission", point 14.

13/ Voir par. 30 et 31.

23. Question de Chypre : rapport du Secrétaire général (P.23) 14/.
24. Question de Palestine : rapport du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien (P.24).
25. Question de l'île comorienne de Mayotte : rapport du Secrétaire général (P.25).
26. La situation au Moyen-Orient : rapport du Secrétaire général (P.26).
27. Question de Namibie (P.27) 15/ :
 - a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
 - b) Rapport du Conseil des Nations Unies pour la Namibie.
28. Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain (P.28) 16/ :
 - a) Rapport du Comité spécial contre l'apartheid;
 - b) Rapport du Comité spécial pour l'élaboration d'une convention internationale contre l'apartheid dans les sports;
 - c) Rapports du Secrétaire général.
29. Elaboration d'une convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires : rapport du Secrétaire général (P.29).
30. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres (P.30).

14/ Voir par. 32.

15/ Voir par. 33.

16/ Voir par. 34.

Première Commission

1. Conséquences économiques et sociales de la course aux armements et ses effets profondément nuisibles sur la paix et la sécurité dans le monde (P.31).
2. Réduction des budgets militaires (P.32) :
 - a) Rapport de la Commission du désarmement;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
3. Application de la résolution 34/71 de l'Assemblée générale relative à la signature et à la ratification du Protocole additionnel I au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco) (P.33).
4. Armes chimiques et bactériologiques (biologiques) : rapport du Comité du désarmement (P.34).
5. Application de la résolution 34/73 de l'Assemblée générale : rapport du Comité du désarmement (P.35).
6. Proclamation de la décennie commençant en 1980 comme deuxième Décennie du désarmement : rapport de la Commission du désarmement (P.36).
7. Application de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique : rapport du Secrétaire général (P.37).
8. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient (P.38).
9. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud : rapport du Secrétaire général (P.39).
10. Interdiction de la mise au point et de la fabrication de nouveaux types d'armes de destruction massive et de nouveaux systèmes de telles armes : rapport du Comité du désarmement (P.40).
11. Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix : rapport du Comité spécial de l'océan Indien (P.41).
12. Conférence mondiale du désarmement : rapport du Comité ad hoc pour la Conférence mondiale du désarmement (P.42).
13. Conférence des Nations Unies sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination : rapport de la Conférence (P.43).

14. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire (P.44) :
- a) Rapport du Comité du désarmement;
 - b) Rapport de la Commission du désarmement;
 - c) Préparatifs en vue de la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement;
 - d) Paragraphe 125 du Document final de la dixième session extraordinaire :
 - i) Rapport du Comité du désarmement;
 - ii) Rapport de la Commission du désarmement;
 - e) Application des recommandations et décisions de la dixième session extraordinaire;
 - f) Programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement : rapport du Secrétaire général;
 - g) Non-recours aux armes nucléaires et prévention de la guerre nucléaire : rapport du Comité du désarmement;
 - h) Semaine du désarmement : rapport du Secrétaire général;
 - i) Armes nucléaires sous tous les aspects : rapport du Comité du désarmement;
 - j) Programme de recherches et d'études sur le désarmement : rapport du Secrétaire général;
 - k) Etudes des Nations Unies sur le désarmement : rapport du Secrétaire général.
15. Conclusion d'une convention internationale sur le renforcement de la sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires contre le recours ou la menace du recours aux armes nucléaires : rapport du Comité du désarmement (P.45).
16. Conclusion d'une convention internationale visant à garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre le recours ou la menace du recours aux armes nucléaires : rapport du Comité du désarmement (P.46).
17. Renforcement de la sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires : rapport du Comité du désarmement (P.47).

18. Désarmement général et complet (P.48) 17/ :
- a) Rapport du Comité du désarmement;
 - b) Etude relative aux armes nucléaires : rapport du Secrétaire général;
 - c) Etude de tous les aspects du désarmement régional;
 - d) Réexamen de la composition du Comité du désarmement : rapport du Comité du désarmement;
 - e) Etude des rapports entre le désarmement et la sécurité internationale : rapport du Secrétaire général;
 - f) Interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'utilisation d'armes radiologiques : rapport du Comité du désarmement;
 - g) Mesures propres à accroître la confiance : rapport du Secrétaire général;
 - h) Non-implantation d'armes nucléaires sur le territoire des Etats où il n'y en a pas à l'heure actuelle : rapport du Secrétaire général;
 - i) Négociations sur la limitation des armes stratégiques.
19. Armement nucléaire israélien : rapport du Secrétaire général (P.49).
20. Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale (P.50) :
- a) Application de la Déclaration : rapport du Secrétaire général;
 - b) Non-intervention dans les affaires intérieures des Etats.
21. Règlement pacifique des différends entre Etats : rapport du Secrétaire général (P.51).

17/ Voir par. 35.

Commission politique spéciale

1. Effets des rayonnements ionisants : rapport du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants (P.52).
2. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (P.53).
 - a) Rapport du Commissaire général;
 - b) Rapport du Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
 - c) Rapport de la Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine;
 - d) Rapports du Secrétaire général.
3. Etude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects : rapport du Comité spécial des opérations de maintien de la paix (P.54).
4. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (P.55) :
 - a) Rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique;
 - b) Rapport du Comité préparatoire de la deuxième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.
5. Elaboration d'une convention internationale sur les principes régissant l'utilisation par les Etats de satellites artificiels de la Terre aux fins de la télévision directe : rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (P.56).
6. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés (P.57).
7. Question des îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India : rapport du Secrétaire général (P.58).

8. Questions relatives à l'information (P.59) :
 - a) Rapport du Comité de l'information;
 - b) Rapport du Secrétaire général;
 - c) Rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture;
 - d) Coopération et assistance pour l'application et l'amélioration des systèmes nationaux d'information et de communications de masse aux fins du progrès social et du développement : rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

9. Question de la composition des organes pertinents de l'Organisation des Nations Unies (P.60).

Deuxième Commission

1. Rapport du Conseil économique et social (chapitres II à XVII, XXVIII à XXX, XXXII, XXXIII, XXXV et XXXVII) (P.12) 18/.
2. Développement et coopération économique internationale (P.61) :
 - a) Stratégie internationale du développement;
 - b) Charte des droits et devoirs économiques des États;
 - c) Commerce et développement :
 - i) Rapport du Conseil du commerce et du développement;
 - ii) Rapports du Secrétaire général;
 - d) Industrialisation :
 - i) Rapport de la Troisième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel;
 - ii) Rapport du Conseil du développement industriel;
 - e) Science et technique au service du développement : rapport du Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement;
 - f) Ressources naturelles : rapports du Secrétaire général 19/;

18/ Les chapitres suivants du rapport seraient également examinés en séances plénières ou renvoyés à la Troisième, à la Quatrième ou à la Cinquième Commission, comme suit :

- a) Chapitre XXXIII Troisième Commission
- b) Chapitres III, V à VIII, XI à XVII et XXIX .. Cinquième Commission
- c) Chapitre XXX Séances plénières et
Quatrième Commission
- d) Chapitres II et XXVIII Troisième et Cinquième
Commissions
- e) Chapitre XXXVII Séances plénières et
Troisième et Cinquième
Commissions

Voir le paragraphe 29 pour complément d'information.

19/ Voir par. 36.

- g) Problème alimentaire : rapport du Conseil mondial de l'alimentation;
- h) Questions financières et monétaires et questions connexes : rapport du Secrétaire général;
- i) Coopération économique et technique entre pays en développement : rapport de la réunion de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement;
- j) Restructuration des secteurs économique et social du système des Nations Unies : rapports du Secrétaire général;
- k) Environnement :
 - i) Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
 - ii) Rapports du Secrétaire général;
- l) Etablissements humains :
 - i) Rapport de la Commission des établissements humains;
 - ii) Rapport du Secrétaire général;
- m) Participation effective et intégration des femmes au développement : rapport du Secrétaire général;
- n) Examen des tendances à long terme du développement économique : rapport du Secrétaire général;
- o) Fonds spécial des Nations Unies;
- p) Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables :
 - i) Rapport du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables;
 - ii) Rapports du Secrétaire général;
- q) Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés : rapport du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.

3. Activités opérationnelles pour le développement (P.62) :

- a) Examen d'ensemble des orientations des activités opérationnelles du système des Nations Unies : rapport du Secrétaire général;

- b) Programme des Nations Unies pour le développement : rapport du Secrétaire général;
- c) Fonds d'équipement des Nations Unies;
- d) Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles;
- e) Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population : rapport du Secrétaire général;
- f) Programme des Volontaires des Nations Unies;
- g) Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral;
- h) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
- i) Programme alimentaire mondial;
- j) Activités de coopération technique entreprises par le Secrétaire général.

4. Formation et recherche (P.63) :

- a) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche : rapport du Directeur général;
- b) Université des Nations Unies : rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies;
- c) Université pour la paix : rapport du Secrétaire général.

5. Assistance économique spéciale et secours en cas de catastrophe (P.64).

- a) Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe : rapport du Secrétaire général;
- b) Programmes spéciaux d'assistance économique : rapports du Secrétaire général;
- c) Réalisation du programme de redressement et de relèvement à moyen et à long terme dans la région soudano-sahélienne : rapport du Secrétaire général.

Troisième Commission

1. Rapport du Conseil économique et social (chapitres II, XVIII à XXVIII, XXXIII, XXXIV et XXXVII (P.12) 20/.
2. Prévention du crime et lutte contre la délinquance (P.65) :
 - a) Peine capitale : rapport du sixième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants;
 - b) Sixième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants;
 - c) Application des conclusions du cinquième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants : rapport du Secrétaire général.
3. Conséquences néfastes pour la jouissance des droits de l'homme de l'assistance politique, militaire, économique et autre accordée aux régimes racistes et colonialistes d'Afrique australe (P.66).
4. Application du Programme pour la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale : rapport du Secrétaire général (P.67).
5. Elimination de toutes les formes d'intolérance religieuse (P.68).
6. Année internationale de la jeunesse : participation, développement, paix : rapport du Secrétaire général (P.69).
7. Préservation et épanouissement des valeurs culturelles, y compris la protection, la restitution et le retour des biens culturels et artistiques (P.70).
8. Problème des personnes âgées et des vieillards : rapport du Secrétaire général (P.71).

20/ Les chapitres suivants du rapport seraient également examinés en séances plénières ou renvoyés à la Deuxième ou à la Cinquième Commission, comme suit :

- a) Chapitre XXXIII Deuxième Commission
- b) Chapitres XVIII à XXII et XXVI Cinquième Commission
- c) Chapitres II et XXVIII Deuxième et Cinquième Commissions
- d) Chapitre XXXVII Séances plénières et Deuxième et Cinquième Commissions

Voir le paragraphe 29 pour complément d'information.

9. Droits de l'homme et progrès de la science et de la technique (P.72).
10. Question d'une convention relative aux droits de l'enfant (P.73).
11. Elimination de toutes les formes de discrimination raciale (P.74) :
 - a) Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale;
 - b) Réunions futures du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale : rapport du Secrétaire général;
 - c) Etat de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale : rapport du Secrétaire général;
 - d) Etat de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid : rapport du Secrétaire général.
12. Importance, pour la garantie et l'observation effectives des droits de l'homme, de la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination et de l'octroi rapide de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux : rapport du Secrétaire général (P.75).
13. Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (P.76) :
 - a) Rapport du Comité des droits de l'homme;
 - b) Réunions futures du Comité des droits de l'homme : rapport du Secrétaire général;
 - c) Etat du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques : rapport du Secrétaire général.
14. Autres méthodes et moyens qui s'offrent dans le cadre des organismes des Nations Unies pour mieux assurer la jouissance effective des droits de l'homme et des libertés fondamentales : rapports du Secrétaire général (P.77).
15. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés : rapport du Haut Commissaire (P.78).
16. Année internationale des personnes handicapées : rapport du Secrétaire général (P.79).
17. Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix (P.80) :
 - a) Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme;

- b) Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme : rapport du Secrétaire général;
 - c) Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme : rapport du Secrétaire général.
18. Politiques et programmes relatifs à la jeunesse : rapport du Secrétaire général (P.81).
19. Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (P.82) :
- a) Questionnaire relatif à la Déclaration sur la protection de toutes les personnes contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants : rapport du Secrétaire général;
 - b) Déclaration unilatérale des Etats Membres contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants : rapport du Secrétaire général;
 - c) Projet de code d'éthique médicale : rapport du Secrétaire général;
 - d) Projet d'ensemble de principes concernant la protection de toutes les personnes détenues ou emprisonnées : rapport du Secrétaire général.
20. Etat de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes : rapport du Secrétaire général (P.83).

Quatrième Commission

1. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (P.84) :
 - a) Rapport du Secrétaire général;
 - b) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.
2. Question de la Rhodésie du Sud : rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (P.85) 21/.
3. Question du Timor oriental (P.86) :
 - a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
4. Activités des intérêts étrangers, économiques et autres, qui font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux en Rhodésie du Sud, en Namibie et dans tous les autres territoires se trouvant sous domination coloniale, et aux efforts tendant à éliminer le colonialisme, l'apartheid et la discrimination raciale en Afrique australe : rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (P.87) 22/.
5. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (P.88) :
 - a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
 - b) Rapport du Secrétaire général.

21/ Voir par. 23.

22/ Voir par. 24.

6. Rapport du Conseil économique et social (chapitre XXX) (P.12) 23/.
7. Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe : rapport du Secrétaire général (P.89).
8. Moyens d'étude et de formation offerts par des Etats Membres aux habitants des territoires non autonomes : rapport du Secrétaire général (P.90).
9. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (P.18) 24/:
 - a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
 - b) Rapport du Secrétaire général.

23/ Le chapitre XXX serait également examiné en séances plénières et renvoyé à la Deuxième Commission.

Voir le paragraphe 29 pour complément d'information.

24/ Voir par. 30 et 31.

Cinquième Commission

1. Rapports financiers et comptes et rapports du Comité des commissaires aux comptes (P.91) :
 - a) Organisation des Nations Unies;
 - b) Programme des Nations Unies pour le développement;
 - c) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
 - d) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
 - e) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
 - f) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;
 - g) Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
 - h) Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population;
 - i) Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains.
2. Budget-programme de l'exercice biennal 1980-1981 (P.92).
3. Plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (P.93).
4. Crise financière de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Comité de négociation sur la crise financière de l'Organisation des Nations Unies (P.94).
5. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique (P.95) :
 - a) Budgets administratifs des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique : rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
 - b) Incidence de l'inflation sur les budgets des organismes des Nations Unies : rapport du Secrétaire général.
6. Corps commun d'inspection : rapports du Corps commun d'inspection (P.96).
7. Plan des conférences : rapport du Comité des conférences (P.97).

8. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Comité des contributions (P.98).
9. Questions relatives au personnel (P.99) :
 - a) Composition du Secrétariat : rapport du Secrétaire général;
 - b) Autres questions relatives au personnel : rapports du Secrétaire général.
10. Rapport de la Commission de la fonction publique internationale (P.100).
11. Régime des pensions des Nations Unies (P.101) :
 - a) Rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
12. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient (P.102) :
 - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant : rapport du Secrétaire général;
 - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban : rapport du Secrétaire général;
 - c) Réexamen du taux de remboursement aux gouvernements des Etats fournissant des contingents : rapport du Secrétaire général.
13. Rapport du Conseil économique et social (chapitres II, III, V à VIII, XI à XXII, XXVI, XXVIII, XXIX, XXXVI et XXXVII) (P.12) 25/.

25/ Les chapitres suivants du rapport seraient également examinés en séances plénières ou renvoyés à la Deuxième ou à la Troisième Commission, comme suit :

- a) Chapitres III, V à VIII, XI à XVII et XXIX .. Deuxième Commission
- b) Chapitres XVIII à XXII et XXVI Troisième Commission
- c) Chapitres II et XXVIII Deuxième et Troisième Commissions
- d) Chapitre XXXVII Séances plénières et Deuxième et Troisième Commissions

Voir le paragraphe 29 pour complément d'information.

14. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations (P.17) 26/:
- a) Nomination de six membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
 - b) Nomination de six membres du Comité des contributions;
 - c) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes;
 - d) Confirmation de la nomination de trois membres du Comité des placements;
 - e) Nomination de deux membres du Tribunal administratif des Nations Unies;
 - f) Commission de la fonction publique internationale :
 - i) Nomination de six membres de la Commission;
 - ii) Désignation du Président de la Commission;
 - g) Nomination des membres du Comité des conférences.

26/ Pour les alinéas h) à j), voir "Séances plénières", point 17.

Sixième Commission

1. Projet de code des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité : rapport du Secrétaire général (P.103).
2. Examen du projet d'articles sur les clauses de la nation la plus favorisée : rapport du Secrétaire général (P.104).
3. Réexamen du processus d'établissement des traités multilatéraux : rapport du Secrétaire général (P.105).
4. Rapport du Comité spécial pour le renforcement de l'efficacité du principe de non-recours à la force dans les relations internationales (P.106).
5. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa trente-deuxième session (P.107).
6. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa treizième session (P.108).
7. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation (P.109).
8. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte (P.110).
9. Enregistrement et publication des traités et des accords internationaux en vertu de l'Article 102 de la Charte des Nations Unies : rapport du Secrétaire général (P.111).
10. Systématisation et développement progressif des principes et normes du droit économique international, eu égard en particulier aux aspects juridiques du nouvel ordre économique international : rapports du Secrétaire général (P.112).
11. Résolutions adoptées par la Conférence des Nations Unies sur la représentation des Etats dans leurs relations avec les organisations internationales (P.113) :
 - a) Résolution concernant le statut d'observateur des mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine ou la Ligue des Etats arabes;
 - b) Résolution concernant l'application de la Convention dans les activités futures des organisations internationales.
